



Bruxelles, le 28 juillet 2018

## Lettre ouverte à

Monsieur Michel, Premier Ministre du gouvernement belge  
Monsieur Peeter, Vice Premier Ministre, Ministre de l'emploi et du travail  
Monsieur Juncker, Président de la Commission européenne  
Madame Thyssen, Commissaire européenne à l'Emploi, à l'Emploi, aux compétences et à la mobilité des travailleurs,

Concerne: Ryanair

Madame, Messieurs,

Comme vous le savez sans doute, des organisations syndicales de quatre pays européens ont organisé une grève à la demande de leurs affiliés de Ryanair ces 25 et 26 juillet dernier. La principale revendication de ce mouvement était que Ryanair applique les législations locales des pays où ils sont implantés comme le font toutes les entreprises multinationales en Europe. Même les règles de l'EASA ne sont pas respectées.

Cette grève fut massivement et dignement suivie malgré le climat de peur que la compagnie instaure au sein de son personnel depuis trop d'année.

Le personnel qui a fait grève ces deux jours est constitué exclusivement de gens venus des quatre coins de l'Europe à qui Ryanair a promis monts et merveilles. Ils sont maintenant loin de chez eux et obligés d'accepter des conditions de travail inacceptables. Le fait qu'ils aient surmontés leurs peur afin de faire savoir leur mécontentement est un signe révélateur de l'extrême précarité dans laquelle ils se trouvent.

Or, dès après la grève, Ryanair à commencer à envoyer des messages d'avertissement que l'on appelle "no show" dans le secteur. Un "no show" est une faute lourde qui amène le plus souvent au licenciement sans indemnité en cas de répétition. Cela est pour nous parfaitement scandaleux. **Participer à une grève ne peut en aucun cas être considéré comme une faute.** Cela va à l'encontre de toutes les Conventions internationales.

Nous attendons donc de vous que vous réagissiez en fonctions des compétences que vous donnent votre autorité.

En effet, cela fait trop longtemps que la lenteur des tribunaux et l'inertie des services d'inspection sociale permettent à Ryanair de continuer à développer son modèle et son exploitation en toute impunité. Cette situation porte préjudice non seulement aux travailleurs, mais aussi à l'ensemble du secteur aérien ainsi qu'aux passagers lésés et à la crédibilité des autorités locales et Européenne. Il nous paraît difficile de croire qu'une Europe sociale puisse être possible tant que leurs agissements restent impunis et qu'un cadre clair leur soit imposé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Didier LEBBE- CNE Bruxelles-Brabant  
Yves LAMBOT- CNE Charleroi  
Hans ELSEN- LBC/NVK Hal Vilvoord

Annexe: Communiqué de presse du 05 juillet 2018